



– PANTHÉON - SORBONNE –
UNIVERSITÉ PARIS 1

MASTER PROFESSIONNEL

DROIT DE LA SECURITE SANITAIRE ET ALIMENTAIRE

Directeurs de la formation : Bertrand Mathieu, Professeur des Universités et
Cécile Moiroud, Maître de conférences

Les origines de la formation

Devant la méfiance croissante des citoyens envers les pouvoirs publics et l'industrie alimentaire, méfiance liée à des drames multiples (sang contaminé, hormone de croissance, amiante, maladie de Creutzfeldt-Jacob...) mais aussi à des innovations scientifiques (Organismes génétiquement modifiés OGM...), il a été procédé en France, depuis 1998, à une réorganisation progressive du dispositif de protection sanitaire et alimentaire marquée par la création d'institutions administratives ou pénales nouvelles (des agences : AFSSAPS, AFSSA, AFSSE, la Haute autorité de la santé, les pôles de santé publique des TGI de Paris et de Marseille, l'office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique...). En outre, le mouvement dit de « socialisation des risques » conduit à s'interroger sur la place respective des régimes de responsabilité et de solidarité en matière d'indemnisation des dommages. Avec le développement du commerce international, la question de la prévention des risques dépasse les frontières. Les organisations communautaires et internationales adoptent également des mesures nouvelles en matière de sécurité sanitaire.

Face à ces changements, quel est ou doit être le rôle de la puissance publique ? Quelles sont les obligations, du chercheur, du médecin, du malade, du producteur, du distributeur ? Quelles sont les responsabilités de chacun ? Quel est le rôle des experts ? Quels sont les droits des malades et des consommateurs ? Quelle est la portée du principe de précaution ? Quelle place accorder aux questions d'éthique ? Peut-on breveter le vivant ? Quelles en sont les conséquences ?

Ces questions multiples et variées soulignent la place grandissante qu'occupent, dans la vie sociale, les sciences et les techniques et surtout montrent la nécessité d'une approche juridique solide et pluridisciplinaire. Le droit civil, le droit pénal, le droit administratif, le droit constitutionnel mais aussi le droit communautaire et le droit international public et privé sont indispensables pour comprendre et maîtriser les évolutions en cours. Tel est l'objet de la formation du M2 Professionnel proposée ci-après.

Les objectifs de la formation

Ce master, unique en France, forme depuis 6 ans des juristes au service du monde de la santé, du monde agroalimentaire et de l'environnement. Ce diplôme est consacré aux règles juridiques nationales, européennes et internationales applicables aux exigences croissantes en matière de sécurité liées à l'usage des produits de santé et des produits alimentaires depuis leur production, transformation et distribution jusqu'à leur consommation.

Les étudiants sont appelés à appréhender les diverses questions que pose l'articulation du droit et du développement des sciences et des techniques du vivant, spécialement dans le domaine des biotechnologies. Cette formation rassemble des enseignements relevant du droit de la santé, du droit de la consommation et du droit de l'environnement, tous orientés sur l'analyse, la prévention et la gestion des risques.

Les débouchés de la formation

Poursuivant un objectif professionnel, les enseignements visent à offrir des débouchés variés. Ils conduisent à l'exercice des métiers de juristes dans les entreprises (industries agro-alimentaires, industries pharmaceutiques, entreprises du commerce et de la distribution...), les organisations professionnelles des secteurs concernés (organisations agricoles, organisations médicales, organisations internationales), les cabinets d'avocats ou les cabinets-conseils. La formation participe également à la préparation des différents concours d'accès à la fonction publique et notamment dans les secteurs de la santé et de l'alimentation (magistrature, Ecole nationale de la Santé publique, de la sécurité sociale, Concurrence et consommation (DGCCRF), gendarmerie...).

Le recrutement des candidats

De caractère juridique, la formation accueille, à titre principal, des étudiants titulaires d'un master 1^{ère} année de droit public ou de droit privé. La sélection est sévère. Elle se fait sur dossier en fonction notamment des résultats des candidats au cours de l'ensemble des années de formation initiale.

Créé en partenariat avec l'AgroParisTech-Ecole nationale du génie rural et des eaux et forêts (ENGREF), le master professionnel accueille aussi quelques étudiants disposant d'une formation scientifique de haut niveau (diplôme d'ingénieur de l'école polytechnique, de l'institut national agronomique de Paris Grignon ou d'un diplôme équivalent) désireux de compléter leur formation initiale par des enseignements de droit. L'acceptation des candidats est subordonnée à la réussite d'un contrôle préalable des connaissances juridiques indispensables au suivi de la formation.

Cette association d'étudiants disposant d'une formation initiale juridique ou scientifique constitue un atout pour la formation enrichi par l'accueil régulier d'étudiants étrangers. Ainsi l'effectif annuel est environ de 20 étudiants.

Le contenu de la formation

La formation se déroule sur deux semestres depuis octobre jusqu'à la fin mars. Elle comprend des enseignements théoriques fondamentaux dispensés par des enseignants-chercheurs universitaires et des séminaires appliqués dispensés par des enseignants ou des professionnels spécialisés et divers. Les cours fondamentaux sont structurés autour des grandes disciplines juridiques. Un enseignement liminaire portant sur les bases théoriques et pratiques de la biologie est dispensé aux étudiants juristes pour leur permettre d'appréhender correctement l'analyse des risques que présente l'usage des biotechnologies.

Les enseignements sont complétés par un stage obligatoire d'une durée minimale de 3 mois. Les stages sont réalisés prioritairement dans les services juridiques des administrations de la santé, de l'environnement, de la recherche, des finances, des agences sanitaires, des grandes entreprises, des fédérations professionnelles mais aussi dans les juridictions spécialisées. Le stage donne lieu à la rédaction et à la soutenance publique d'un rapport. Les meilleurs rapports ont vocation à donner lieu à une publication dans une revue juridique spécialisée.

Enfin, depuis 2 ans, les enseignants et l'association des élèves et anciens élèves du master organisent régulièrement des conférences ouvertes au public. Est ainsi donnée la parole à des spécialistes ou des personnalités qui font part de leur savoir et expérience relatives aux diverses questions de sécurité sanitaire. Parmi les premiers invités, on compte l'ancien ministre Claude Evin mais aussi Mme Bertela Geffroy, magistrat au Pôle de santé publique du TGI de Paris.

Les enseignements fondamentaux (100 heures)

Droit international, sécurité alimentaire et sanitaire des aliments
(M. Hervé ASCENSIO, Professeur à l'Université Paris I)

Droit communautaire et sécurité sanitaire et alimentaire
(Mme Florence AUBRY-CAILLAUX, Maître de conférences à l'Université Bordeaux IV)

Droit constitutionnel : Normes juridiques et droits fondamentaux
(M. Bertrand MATHIEU, Professeur à l'Université Paris I)

Droit public interne : Les institutions de la sécurité sanitaire et alimentaire et le régime de leurs actes
(Mme Cécile MOIROUD, Maître de conférences à l'Université Paris I)

Droit civil et administratif : Le droit de la responsabilité et la sécurité sanitaire
(Mme Muriel FABRE MAGNAN, Professeur à l'université Paris I et M. Patrick THIEFFRY, Avocat, professeur associé à l'Université Paris I)

Droit civil et administratif : Le droit des contrats et la sécurité sanitaire
(M. Laurent VIDAL, Maître de conférences à l'Université Paris I)

Les séminaires appliqués (200 heures)

Les séminaires juridiques communs

Approche pénale de la sécurité sanitaire et alimentaire
(Mme Raphaëlle PARIZOT, Maître de Conférences à l'Université Paris I)

Approche réglementaire de la sécurité sanitaire et alimentaire

(Mme Elisabeth HERAIL, Directrice du service des affaires juridiques et européennes de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé (AFSSAPS) et Mme Carole LE SAULNIER, directrice adjointe)

Approche contentieuse de la sécurité sanitaire et alimentaire

(Mme DESMARES, Directrice de l'évaluation de la publicité à l'AFSSAPS ; M. Hervé FOUQUET, Direction départementale des Services vétérinaires du Calvados, Mme Pascale GRAAF, Direction départementale du Val d'Oise- DGCCRF)

Approche industrielle de la sécurité sanitaire et alimentaire

(M. Yves SOYEUX, Professeur d'alimentation et droit alimentaire à l'AgroParisTech (Ecole nationale du génie rural et des eaux et forêts (ENGREF), Mme Karine BOQUET, Inspecteur de la santé publique vétérinaire, Responsable du département agro-alimentaire de l'ENGREF, M. Benoît FURHMANN, entreprise Danone et M. Yves BOISARD entreprise Leclerc)

Les séminaires juridiques optionnels

Droit et OGM : Réglementation et contentieux en matière d'OGM

(Mme Cécile MOIROUD, Maître de conférences à l'Université Paris I)

Droit de la propriété intellectuelle, sciences du vivant et santé publique

(M. Alain GALLOCHAT, Consultant)

Droit des contrats et sécurité sanitaire

Les autres séminaires

Approche scientifique – Eléments de base de la biologie

(Mme Léa CLAVILIER, Professeur des Universités)

Approche éthique et philosophique du développement des sciences du vivant

(M. Olivier REY, Chargé de recherche au CNRS, Professeur chargé de cours à l'Ecole polytechnique)

Approche économique

(Mme Véronique PAREL, Maître de conférences à l'Université Paris I, Directrice du Master Economie des systèmes de santé)

Approche politique

(Séminaire organisé sous forme de conférences)

Conférence de stage

(Mme Cécile MOIROUD, Maître de conférences à l'Université Paris I)

Les lieux de la formation

Les cours sont dispensés sur deux sites :

-Centre Panthéon de l'Université Paris 1, 12 Place du Panthéon 75005 Paris (RER Luxembourg- Métro : Maubert Mutualité)

-Agro Paris Tech ENGREF 19 avenue du Maine 75015 Paris (Métro : Montparnasse ou Falguière).

Les contacts

Secrétariat : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne UFR 01 Droit, Administration et secteur public Bureau 405

Mme Evelyne Genieys, Responsable des Master 2 - 12 place du Panthéon 75231 Paris Cedex 05

Téléphone : + 33 (0)1 44 07 79 56 ; Télécopie : 01 44 07 75 09

Courriel : UFR01-3ecycle@univ-paris1.fr

Site Paris I : <http://www.univ-paris1.fr>

Enseignant : Mme Cécile Moiroud, courriel : cecile.moiroud@univ-paris1.fr